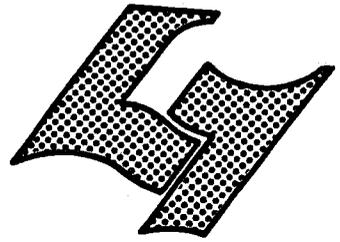


UNIVERSITE CLAUDE BERNARD LYON-I  
43, Boulevard du 11 novembre 1918  
69621 VILLEURBANNE



## *Diplôme d'Etudes Supérieures Spécialisées*

# informatique documentaire

- \* MEMOIRE DE STAGE
- \* NOTE DE SYNTHÈSE

L'utilisation des logiciels  
de photocomposition pour  
la documentation de  
presse

AUTEUR : Odile ROBERT-RIONDET

DATE : 5 Mai 1980

DESS  
1980  
6  
A



L'UTILISATION DES LOGICIELS DE PHOTOCOMPOSITION  
POUR LA DOCUMENTATION DE PRESSE.

O. ROBERT-RIONDET.

Je remercie en tout premier lieu

Jean-Claude GAYET, ancien chef du service de documentation du journal "L'Union" de Reims, et actuel chargé de mission du Comité Technique Intersyndical de Recherche, pour avoir été l'initiateur de ce mémoire en commençant à utiliser le logiciel de composition de son entreprise pour l'élaboration d'un index, et en acceptant de me faire part de son expérience.

En second lieu Mr DEWEZE de la Société Merlin Gerin à Grenoble, qui a accepté de suivre ce mémoire.

Enfin, les personnes qui ont bien voulu me recevoir ou me communiquer les documents en leur possession: M.M. Allotru et Mosselin de Siemens Hell, Mr Aslanoff de Monotype, Mr Burkhard de l'International Research Association for Newspaper Technology à Darmstadt, M.M. Chastagner et Laveille de la Société Delaroche ("Le Progrès"), les Sociétés Compugraphic et Harris France, Mr Leoni du "Provençal", Mr Moureiras de la Société de photocomposition et de photogravure ~~OMP~~ <sup>PERA</sup> à Villeurbanne, Mr Prieur de Linotype France, M.M. Rèche et Vial de Bayard-Presse, Mr Sébastiani de Fag Berag, Mr Traband de l'Imprimerie Nationale, Mr Trucchi de Graphic Systems Informatisés, et M. Vallée de Malesherbes Photocomposition.

INTRODUCTION

Il est très vraisemblable que les années à venir vont voir un développement important des relations entre la photocomposition et la documentation de presse.

La photocomposition en effet est ce procédé qui consiste à passer d'un document tapé à la machine sur un support papier (ou même écrit à la main) à un document sur film ou sur brochure prêt pour l'impression. Et ceci de plus en plus par l'intermédiaire d'ordinateurs indépendants ou intégrés dans la photocomposeuse, qui reçoivent les textes directement en mémoire centrale pour les premiers, ou par l'intermédiaire de supports magnétiques (bandes, disques, disquettes). Ces ordinateurs sont pourvus de programmes spécifiques du traitement des textes et de programmes de tri. Les textes ressortent justifiés (mis en colonne), les coupures de mots sont assurées; entretemps ils ont été rappelés, corrigés, manipulés, supprimés, remplacés, voire classés.

C'est donc pour les besoins de la photocomposition que chaque jour les textes sont entièrement saisis, non sur des matrices de plomb mais sur des supports magnétiques exploitables ensuite par d'autres matériels. Mais ils ne sont qu'exceptionnellement gardés: la plupart du temps ils sont effacés dans les 48 heures.

A priori cela peut sembler une perte de temps considérable si l'on veut ensuite saisir à nouveau le texte ou des parties de texte pour constituer une base de données. C'est

ce qui explique que pour la presse le problème de l'archivage du texte entier pose un problème spécifique: "There is one important fact working in the long range for the full-text system in the case of newspapers. The newspapers are the only institution to have the text in electronic form-nobody else has it- In the long rang, their competitive edge in the information systems will be pretty such based on this factor. Anybody can set up a collection of microfilms, but ~~it's~~ only the newspapers that has the banc right for the electronic text before it goes to photocomposition." (J. Mannuksela, Helsinki. Congrès de l'IFRA 1978).

Si pourtant à l'heure actuelle il est impossible pour des questions de volume et de coût de conserver des textes entiers sur ces supports, les choses risquent d'évoluer très rapidement avec l'apparition du vidéodisque.

Mais de toute manière, indépendamment de cet archivage total, ne devrait-il pas être possible de reprendre les textes pour n'en conserver que certaines parties et les organiser en index? Mais comment procéder? La question n'a pas encore été étudiée de très près. Et pourtant, selon Danièle Degez-Vathaire ("Le Monde") c'est l'un des problèmes prioritaires que les journaux devraient aborder en commun lors de la constitution de bases de données de presse: "Des études dont les frais pourraient être partagés dans le cadre d'une coopération doivent être réalisées pour préparer les choix techniques: logiciels, liens avec la photocomposition, type de saisie, utilisation ou non de microfiches ou microfilms, indexation avec ou sans thésaurus, méthode d'indexation, à quel niveau, type de produits documentaires, accès à la base (directement ou par l'intermédiaire de documentalistes), liens avec les bases extérieures, lesquelles et comment, etc... (Congrès de l'IFRA. 1978).

Il est bien évident que ce problème fait partie de tout un contexte qui est celui de la constitution des bases de données d'actualité, pour lesquelles l'intérêt des uns et des autres commence à s'éveiller depuis peu.

#### La situation de la presse

Il y a encore dix-huit mois, la documentation de presse n'était pratiquement pas automatisée (sauf "La Nouvelle République" qui tient automatiquement l'index de son propre journal), et très peu de journaux/pensaient sérieusement à une automatisation, mis à part "Le Monde", "L'Express", et l'AFP dont le processus d'automatisation général est enclenché depuis un certain temps.

À/début de l'année 1979, à la suite du rapport Nora-Minc et de la loi de Décembre 1978 prévoyant l'octroi de crédits pour l'informatisation de la société et en particulier de la presse, la Mission à l'Informatique a recueilli les projets de journaux ou entreprises qui visaient à instaurer des bases de données d'actualité.

A l'heure actuelle on en compte douze:

- L'AFP
- Le Monde (associé avec Paris Match)
- L'Express (associé avec Europe 1)
- Les Echos
  - Le CTIR
  - GECAM
  - AGEFI
  - Hachette
  - Fondation des Sciences Politiques
- Documentation française

Après bien des aléas, les dépositaires de projets ont été réunis pour la première fois en commun au début

de l'année 1980. Ils ont décidé de l'opportunité d'une étude de marché sur les utilisateurs de bases de données de presse, à mener en commun. Cette étude serait financée à moitié par le gouvernement à moitié par les fédérations.

Ce qui n'empêche pas un certain nombre de journaux de tenter d'avancer seuls, étant donné la lenteur du cours des évènements.

En effet, à la question "Avez vous des projets d'automatisation?", posée à une trentaine de centres de documentation de presse en Avril 1979, la moitié répondaient par l'affirmative, même si, il est vrai, les termes <sup>de</sup> étaient plus ou moins éloignés. (Enquête réalisée auprès des membres du groupe "Presse" de l'Association des Documentalistes et Bibliothécaires Spécialisés).

En tous cas, "Le Monde" met actuellement en ordinateur ses fichiers annexes (auteurs, cinéma, théâtre, livres) à "L'Union" de Reims, Jean-Claude Gayet, maintenant chargé de mission au CTIR a fait des tentatives pour utiliser le logiciel de photocomposition pour la production d'un index; "Le Provençal" reçoit directement en mémoire d'ordinateur les dépêches d'agences de presse; "Le Républicain lorrain" ~~après avoir~~ fait traiter ses coupures de presse par une machine de traitement de texte ~~fait maintenant traiter ses diapositives~~; "50 Millions de Consommateurs" doit participer à l'expérience de Vékizy.

A côté de solutions lourdes, qui sont aussi les plus performantes actuellement, l'on voit donc naître des tentatives pour participer au mouvement avec des solutions moins coûteuses. Sans que l'on puisse bien distinguer à l'heure actuelle, étant donné l'évolution rapide des matériels, et surtout des petits, si les utilisateurs en auront partout la même satisfaction, ni quelles solutions coïncideront le mieux avec les options "politiques" encore à prendre. Citons un exemple, particulièrement débattu actuellement: les journaux parviendront-ils à trouver une solution commune et des formules compatibles les unes avec les autres? Chacun doit-il avoir sa propre base, sur son propre produit, et être en relation avec les autres. Ou chacun va-t-il mettre au point une base qui intégrerait non seulement sa propre production mais aussi celle des autres?

Les enjeux économiques sont assez évidents. C'est tout le problème que pose actuellement "Le Monde" avec le procès fait à la société canadienne Microfor dont l'index lui semble mal fait et de nature à décréditer l'image du journal, tout autant qu'à nuire à la commercialisation de son propre index. Ou le CTIR (Comité Technique Intersyndical de Recherche, émanation du regroupement d'un certain nombre de syndicats professionnels de presse) dont le projet déposé à la Mission à l'Informatique se veut commun à tous les journaux. C'est le problème que pose a contrario l'"Express" qui depuis quelques années déjà tente de vendre sa documentation (toutes coupures confondues) à un certain nombre d'utilisateurs (dont Europe 1).

C'est dans ce cadre que se situe ce mémoire qui s'est donné pour objectif, à l'intérieur du problème plus général des relations possibles entre la photocomposition et la documentation de presse, d'étudier la pertinence de l'utilisation des logiciels de photocomposition eux-même. En sachant que, chaque entreprise ~~se~~ composant généralement que sa propre production il ne s'agirait donc pas alors de constituer, <sup>dans un</sup> ~~par ce~~ <sup>premier temps</sup> ~~moyen~~ du moins, une documentation comptant d'autres publications.

### Les difficultés.

La difficulté essentielle de cette étude repose sur le fait qu'elle est obligatoirement prospective puisque, à l'heure actuelle, aucune expérimentation de longue durée n'a pu être faite, du moins à ma connaissance. Ce qu'il faut sans doute moins attribuer à des raisons d'ordre technique, bien que l'extension du mode conversationnel ouvre plus de possibilités, qu'à des raisons syndicales puisque l'atelier de photocomposition est le lieu de travail du Syndicat du Livre et

qu'il n'est pas question, sauf cas exceptionnel, d'utiliser les consoles.

La seconde difficulté provient des fabricants dont la production d'index n'est pas le centre d'intérêt majeur, sans doute parce qu'il n'est pas non plus celui des entreprises. Un ingénieur commercial pouvait se dire sans cesse plus étonné de l'investissement financier que celles-ci parvenaient à consentir pour s'équiper de matériels sans cesse plus sophistiqués sur le plan de la mise en page et de la qualité graphique, alors que la demande sur le plan documentaire était totalement inexistante.

Il est cependant possible, à travers les essais faits à "L'Union", les catalogues des constructeurs et des contacts au niveau des entreprises, d'appréhender le problème.

Pensant utile dans un premier temps de donner quelques éléments sur les matériels de photocomposition, l'étude se poursuivra suivant les axes suivants:

- I- Les différents matériels et leur évolution.
- II- Les logiciels: leurs principales fonctions et leurs possibilités en matière documentaire.
- III- Les avantages et les inconvénients de ce type de solution. *les problèmes en susplend.*

I

Les différents matériels et leur évolution

## 1° Historique

La photographie ayant été inventée en 1822, on comptait déjà en 1936 plusieurs brevets pour la fabrication de photocomposeuses.

C'est en 1949 aux USA que la société Intertype produisit la première photocomposeuse Fotosetter, qui fut installée à l'Imprimerie Mame à Tours. En 1945 un autre type, la Lumitype, due à un lyonnais, avait été mise au point. Elle est actuellement au Musée de l'Imprimerie de Lyon, Ancien Hôtel des Echevins.

En 1945, 15 photocomposeuses différentes étaient en exploitation

En 1968 il y en avait 45

En 1972, 80

En 1978 une centaine.

## 2° Le principe

"La photocomposition est un procédé de composition permettant d'obtenir directement sur film ou sur papier, par l'intermédiaire d'une opération photographique, les textes destinés à être imprimés en offset, héliogravure, ou typogravure" (J. ROBERT: l'Univers des photocomposeuses).

Elle est le travail qui précède l'impression: assemblage de caractères en lignes de taille identiques, choix des caractères, ~~xxxxxxx~~ mise des textes au format des pages. Cette phase se termine par l'obtention d'une matrice qui était autrefois en plomb, et qui est maintenant un film photographique pour l'impression offset.

Ce mode de composition se développe très rapidement, au point que des journaux se trouvent maintenant obligés

de s'y adapter pour la simple raison qu'il devient de plus en plus difficile de trouver des pièces de rechange pour les anciens matériels.

Si l'on peut déceler derrière cette poussée une logique de marché et de commercialisation d'un produit nouveau, il faut dire aussi que l'on parvient à obtenir des résultats très intéressants sur le plan de la qualité graphique, et que la composition programmée ou informatisée, utilisant un ordinateur, est pleine de possibilités qui ne sont pas encore toutes cernées.

Pourtant, comme le remarquent souvent les personnels, la rigidité des horaires est plus grande; il est coûteux de pratiquer des corrections d'auteur; le montage des pages est plus long; on dispose de moins de souplesse qu'avec le plomb; l'échelonnement des papiers est précis et les plannings structurés.

D'autre part, selon A. Santa Maria du "Corriere della Sera", il ne semble pas que les frais de production baissent, sauf si les rédacteurs se mettent eux-même au clavier (Congrès de l'IFRA 1979). C'est d'ailleurs ce que font déjà nombre de journalistes américains, ou ceux du "Provençal". C'est ce qui est prévu à "Presse Océan".

Et pourtant, la photocomposition a déjà permis de supprimer un très grand nombre de postes de travail au niveau des ouvriers du Livre, et en a déqualifié un certain nombre d'autres. Et l'évolution n'est pas terminée.

#### Comment se passent pratiquement les choses?

L'auteur ou une secrétaire frappe son texte.

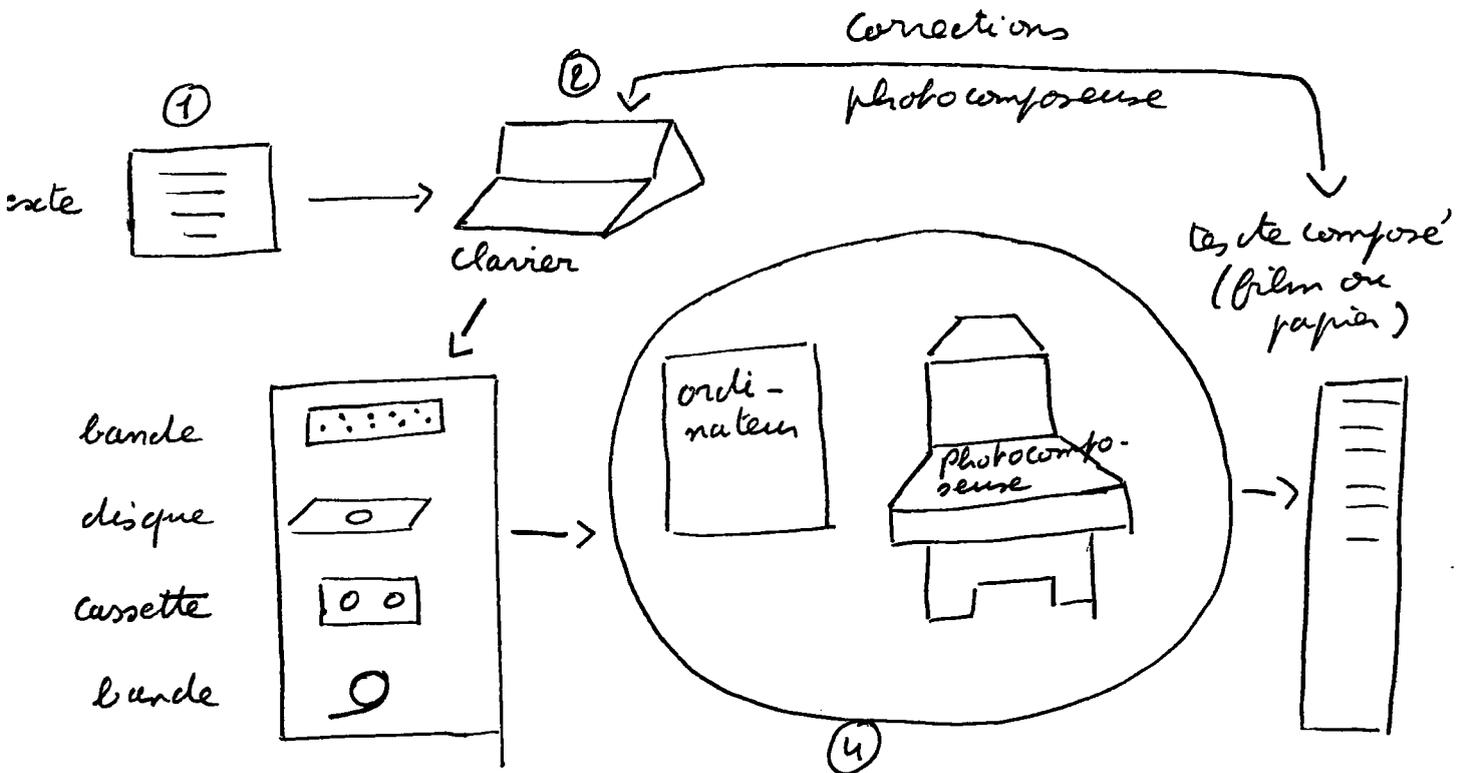
Le texte est transmis à l'atelier de photocomposition.

Le texte est tapé par des clavistes sur des claviers reliés soit à un ordinateur soit à la photocomposeuse directement. Ils donnent également des instructions typographiques.

Soit le clavier est justifiant, soit le clavier n'est pas justifiant et le claviste tape "au kilomètre" et envoie le texte à l'unité centrale.

Le texte parvient à l'unité centrale soit en

passant par une bande perforée qui a été produite par le clavier, ou un support magnétique, soit directement:



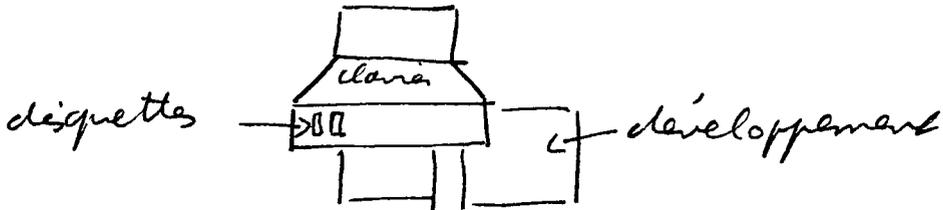
(3) lecteurs

schéma tiré de "L'Univers des photocomposeuses" de J. ROBERT.

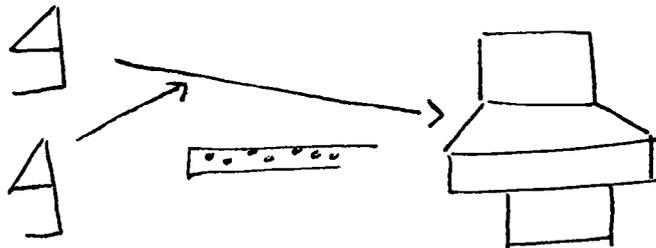
La photocomposeuse transcrit sur film ou sur papier photo le texte original par l'intermédiaire d'un système optique qui peut modifier la taille du caractère.

On a des schémas différents suivant le type de matériel et le rythme de travail (de production) que l'on veut obtenir. Prenons trois exemples.

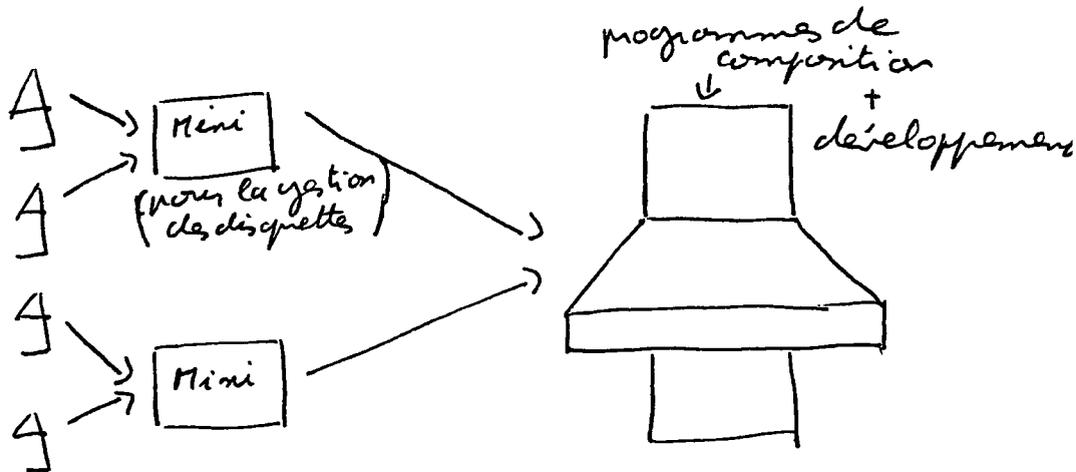
Une petite photocomposeuse seule avec un micro-  
processeur incorporé, et les données saisies par un claviste unique:



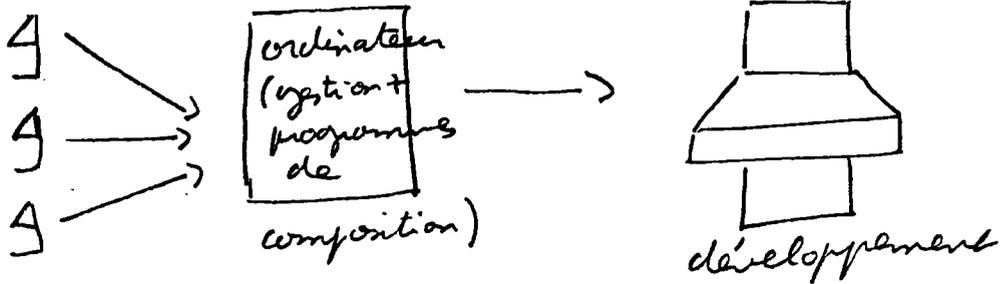
Des claviers perforateurs de bandes. Sur les  
bandes sont indiquées les codifications qui sont interprétées par  
la photocomposeuse:



Des systèmes modulaires avec un ordinateur:



ou:



Ce que l'on appelle composition programmée est née avec l'ordinateur: on confie à l'ordinateur le soin de réaliser les changements de caractères, coupures de mots, mise en page... elle est donc précédée de la "frappe au kilomètre".

Actuellement l'on en est à la composition informatisée qui permettrait, même à distance, de stocker les informations, mais directement, dans une mémoire d'ordinateur de grande capacité, sans qu'il en soit gardé de trace sur aucun support. Toutes les manipulations (correction, rajouts, coupures, etc...) se font sur la mémoire centrale.

Ce qui ne signifie pas qu'il n'existait auparavant aucun moyen de transmission à distance: le procédé TTS (Telétypesetter) permet la transmission, par l'intermédiaire d'une bande perforée, par fil ou par radio, des impulsions électriques qui parviennent aux récepteurs-perforateurs d'autres imprimeries où elles reproduisent automatiquement une nouvelle bande perforée.

Notons aussi que la composition automatisée, si elle ne nécessite aucun support, peut bien entendu produire des archives sur un support magnétique exploitable ensuite.

blage et de fonte des composeuses-fondeuses de lignes-bloc. La source d'exposition était une lampe à tungstène (lampe à filament dont l'émission est maintenue). La matrice portant les caractères est immobile, et le caractère vient se placer sur la trajectoire du faisceau lumineux.

#### b) La deuxième génération.

Il s'agit de photocomposeuses à circuits électriques qui ont des claviers indépendants justifiants, <sup>Puis</sup> la frappe au kilomètre, c'est à dire non justifiés. Ce qui entraîne, nous l'avons vu, la composition programmée. On est passé de 88 000 à 400 000 signes heure, puis à 2 Millions.

La source d'exposition: source à xénon pulsé (émissions lumineuses sous forme de décharge). Les caractères sont groupés en alphabets sur des plaques. La matrice est en mouvement et l'exposition du caractère se fait pendant la rotation, à la volée.

Le texte est frappé sur une bande perforée, puis justifiée par le passage de cette bande en ordinateur. Une seconde bande perforée est produite, susceptible de commander l'unité photographique de la photocomposeuse, ou parfois d'une composeuse-fondeuse.

Une épreuve du film est envoyée à l'auteur pour les corrections. Celles-ci se font sur le film (à la main).

#### c) La troisième génération

Ce sont des photocomposeuses à tube cathodique: les caractères apparaissent sur l'écran, et sont immédiatement photographiés par une caméra leur faisant face. Mais ces caractères ne sont plus matérialisés nulle part: ils sont ins-

crits sous forme de digits binaires. On parvient à la vitesse de 11 millions de signes/heure.

La source d'exposition est un tube à rayons cathodiques (un faisceau d'électrons vient frapper une couche de phosphore dont le tube est recouvert.) Les matrices sont des grilles négatives de caractères.

#### La quatrième génération.

Ce sont les photocomposeuses à laser. La source d'exposition est le laser (émission lumineuse intense). Les caractères sont entièrement digitalisés sur des supports magnétiques. Le laser peut être relié à un ordinateur pour engendrer les images digitalisées de caractères sur des tubes à rayons cathodiques. Le laser sert aussi à l'analyse des documents (maquettes, mise en page) et à leur transfert sur des matériaux sensibles (transfert direct ou à distance).

Pour les photocomposeuses à partir de la troisième génération le système de correction est à plusieurs passages. Elles vont jusqu'à la mise en page, titres et folios compris.

#### Première solution:

La bande justifiée engendre sur la photocomposeuse une version "lisible" sur papier photo (moins cher que le film) uniquement destiné à recevoir les corrections. Une bande de corrections est produite, puis mixée à l'originale, ce qui donne une deuxième version lisible.

#### Systèmes à écrans de visualisation:

Il s'agit de tubes cathodiques connectés d'une part à un clavier et d'autre part à un ordinateur programmé pour répondre à l'écran. Pour les corrections l'opérateur corrige directement à partir de l'écran.

#### Systèmes de saisie sur écrans de visualisation connectés

Ils ne donnent pas automatiquement lieu à une épreuve lisible sur papier. Tout est corrigé et mis en page sans avoir donné lieu à la perforation d'une bande. Les textes entrent directement en mémoire centrale de grande capacité pour être traités immédiatement. Ils sont rappelés pour les corrections, et renvoyés à la mémoire centrale avec les indications de caractères,

corps, justification, etc. puis traités par l'ordinateur pour exécuter les ultimes corrections le cas échéant.

Le film est produit par la photocomposeuse qui est commandée par la mémoire centrale.

#### 4° L'évolution

Selon le guide de la photocomposition 1977, l'évolution des techniques s'oriente suivant les trois axes suivants:

- terminaux de saisie-correction
- terminaux de sortie: imprimante et photocomposeuses
- systèmes informatiques.

A quoi l'on pourrait rajouter la lecture optique qui supprimerait la frappe au kilomètre et dont la vitesse est celle de 15 à 20 opérateurs sur clavier. Mais à l'heure actuelle ce matériel ne donne pas que des résultats satisfaisants et certaines entreprises ont du l'abandonner après l'avoir adopté.

#### Terminaux de saisie-correction

Depuis 1977 l'enregistrement des textes s'effectue sur des supports magnétiques (disques souples), sur des claviers de saisie proches des machines de traitement des textes. Les claviers vidéo nouveau type comportent un micro-processeur et deviennent un poste complet de traitement de textes (saisie, calibrage, stockage du texte avec lecteur et système de correction).

Sur certains matériels on utilise un crayon électronique pour manipuler des touches qui permettent d'obtenir plus grand, plus petit, italique, gras.

### Terminaux de sortie

Les études se portent actuellement sur les possibilités du laser, de la fibre optique, des cristaux liquides (ces derniers ne sont pas encore utilisés). De plus en plus les photocomposeuses auront à sortir non seulement des textes, mais aussi des images, et même des images couleurs qui auront été auparavant digitalisées.

### Les systèmes

Un ordinateur peut être intégré par exemple dans les claviers et dans les photocomposeuses, spécialement les petites, soit autonome et connecté à un ou plusieurs périphériques. Dans ce cas on a un système.

A ce moment le traitement des textes se fait en conversationnel.

"Les photocomposeuses de toutes tailles deviendront de plus en plus des périphériques de systèmes de traitement de textes gérés par des ordinateurs ou des micro-processeurs" (R. Djeddah. Directeur commercial de Linotype France. Guide de la photocomposition 1977).

Un aperçu d'un "système" peut être donné à partir des installations du "Provençal":

- une pré-maquette est établie d'après les prévisions d'articles et après une distribution des lignes.
- Les articles viennent s'insérer dedans. Ils sont tapés dans les agences et envoyés en mémoire.
- Ils sont rappelés pour la correction et la mise en page.
- Pendant ce temps les dépêches d'agences arrivent directement en mémoire et peuvent être consultées à partir de leur rubrique, leur heure d'arrivée ou leur provenance.

- A tout instant il est possible de visualiser ce qui est en ordinateur pour connaître le nombre de lignes écrites ou composées, s'il y a eu des nouvelles importantes (l'on pourrait rajouter: avoir accès à de la documentation, etc....)
- On sort finalement le texte sur la photocomposeuse lorsque toutes les opérations de correction ont été faites.

De plus "Le Provençal" a un système de recherche documentaire: l'IRMS (Information Retrieval and Management System) et la SEMI (Société d'Etudes de Marche et d'Informatique) qui est la filiale du "Provençal" a créé SFIP: Système de Fabrication Intégré pour la Presse, logiciel réalisé par eux et commercialisé depuis 1975.

II

LES LOGICIELS

Nous avons vu précédemment qu'il serait souhaitable d'organiser les relations entre la photocomposition et la documentation. Mais quelles relations?

Il est possible de les envisager en deux sens: le sens données codées-photocomposition: c'est le cas par exemple de l'ANPE de Malmö, qui envoie directement en mémoire les offres d'emploi quotidiennes au journal des travailleurs. Ou encore de l'Imprimerie Nationale qui offre à ses clients la possibilité de leur livrer les données sur des supports directement exploitables par la photocomposeuse (c'est le cas notamment de la Maison des Sciences de l'Homme ou auparavant du CNRS.)

Le sens photocomposition-documentation est par contre beaucoup moins pratiqué. C'est par exemple l'autre service offert par l'Imprimerie Nationale: après réception des documents et leur organisation en index à l'aide d'un logiciel particulier développé par leur

service informatique et Siemens, le client peut demander à recevoir, outre le document papier, la bande magnétique avec le texte tout en capitales et débarrassé de ses instructions typographiques. Ceci pour une sortie imprimante, des stocks documentaires, des statistiques, etc...

Selon les auteurs du livre "L'information demain", une expérience est également en cours au "Chicago Tribune" où tout l'enregistrement doit être conservé sur disque pour servir de matière première à une future base de données. Un classement sera ultérieurement pratiqué par codification.

C'est aussi le sens des essais qui ont été menés à "L'Union" de Reims par J-C Gayet, et qui sont maintenant poursuivis par P-D Pomart: utiliser le logiciel lui-même pour la production d'index. Il semble également que des recherches de ce type soient menées actuellement par le groupe allemand Springer.

Pourquoi, alors qu'existent à l'heure actuelle des logiciels documentaires assez performants? L'intérêt est bien sûr essentiellement économique: "Cette solution applicable immédiatement et sans frais dans tous les journaux utilisant la photocomposition n'est bien sûr pas parfaite. L'absence de logiciel approprié ne permet pas d'articuler logiquement les descripteurs. Mais il est néanmoins possible de classer les articles dans une sorte d'index fort utile.

Si techniquement les essais faits à "L'Union" ne présentent aucune difficulté sérieuse, d'autres obstacles apparaissent; ils sont liés aux concep-

tions du syndicat du livre qui refuse à toute personne (documentaliste) n'appartenant pas à la corporation, l'utilisation des claviers écrans permettant le dialogue avec le système." (JC Gayet. Journal de la Communication. Avril 1980).

Et il est très vraisemblable que ce sont des raisons syndicales beaucoup plus que techniques qui ont jusqu'à maintenant freiné toutes les velléités en ce domaine. Ce qui nous amènera à examiner successivement les deux problèmes suivants:

- Comment peut se régler le problème d'implantation?

- Quelle est la valeur du logiciel de composition pour la documentation: pour quelle qualité de documentation?

#### 1° L'implantation.

Face au problème posé par le syndicat du livre, dont le souci est de maintenir l'emploi alors que les nouvelles techniques ont profondément bouleversé tant le nombre d'ouvriers que les qualifications attachées aux postes, plusieurs solutions existent:

Une première solution est du type de celle de "L'Union": la négociation pour obtenir le droit d'utiliser les claviers. L'autorisation, après de longues discussions, a fini par être donnée. Mais on a tout lieu de penser que ce type de solution risque de rester exceptionnel.

Pour des journaux régionaux comme "Le Progrès" ou "Le Provençal", qui ont des terminaux reliés à l'ordinateur central dans chacune de leurs agences régio-

nales, il suffirait à la documentation d'avoir accès au clavier dans la journée, avant son utilisation par le claviste. Mais même pour d'autres entreprises il existe des solutions peu coûteuses, surtout si la documentation et la photocomposition parviennent à un accord lors de l'achat du matériel ou de son renouvellement. Parmi des éléments du système utilisables il est possible de citer les suivants:

- un terminal de saisie-correction.
- un micro-ordinateur et une console de visualisation.
- une petite photocomposeuse type MVP, qui pourrait fonctionner soit on line soit off line. Mais dans ce dernier cas, à part l'intérêt de la sortie facile d'un index, on pourrait mettre ce type de matériel en compétition avec d'autres machines de traitement de texte ou des mini-ordinateurs.

Nous pourrions donc considérer:

Soit que le documentaliste a accès à une bande sur laquelle a été archivé le journal complet, par l'intermédiaire du terminal d'une agence.

Soit que le documentaliste a récupéré la ou les disquettes portant le travail de la veille et les a mis en lecture sur son propre matériel, qui peut avoir la possibilité de travailler sur deux disquettes à la fois (l'une en lecture l'autre en écriture).

Soit que le documentaliste est dans la salle de photocomposition, quelque soit le type de matériel.

## 2° Quel produit documentaire?

Tout d'abord, que veut-on faire? De l'archivage? des index? de quel type? en retenant quels éléments?

Il faut ici envisager les problèmes d'encombrement. La question, bien sûr, se pose différemment suivant que l'on a affaire à un gros système dans lequel les informations entrent directement en mémoire et peuvent sortir intégralement sur bande ou disque magnétique, ou que l'on ne travaille qu'avec des disquettes pour support. Dans le premier cas il n'y a pas de problème d'encombrement, dans le second il faut compter très précisément avec la capacité des disquettes.

Un calcul fait sur le journal "La Croix" montre qu'il représente chaque jour, annonces et publicités comprises, 500 000 signes, dont 40 000 de titres et de chapeaux.

Selon JC Gayet, un quotidien régional d'une douzaine d'éditions en représente 2 à 3 millions. Par contre si l'on ne conserve <sup>que tous les titres ou</sup> les titres les plus importants et les chapeaux d'une édition on tombe <sup>a'</sup> entre 6000 <sup>a'</sup> et 10 000 signes, ~~ce qui serait identique pour tous les titres d'une édition.~~

Si les disquettes les plus répandues contiennent 250 000 caractères et que les plus importantes peuvent en contenir jusqu'à 600 000, il est simple de faire le calcul: une Croix entière représente une disquette double face, et il faudrait archiver une disquette par jour. On aurait un gain de place, mais ce serait plus cher, malgré le faible coût des disquettes, et pas forcément plus maniable donc d'un intérêt relatif. Quant au disque dur il contiendrait un mois et demi de "Croix", ou dix jours de quotidien régional à douze éditions.

Au niveau des titres et des chapeaux, on parvient encore à des manipulations importantes: une disquette pour deux semaines de "La Croix", une pour 100

jours au plus et 60 jours au moins pour un quotidien régional (une édition), c'est à dire deux à trois mois.

Ceci pour des disquettes de 600 000 caractères. Sans cela il faut encore diviser ces chiffres par deux.

Il y aurait une solution qui consisterait à répartir, dès le départ, les disquettes selon les rubriques adoptées par la photocomposition. Et même en sous-rubriques. Pour diverses raisons il ne serait pas forcément intéressant d'aller au-delà. Entre autres parce que les recherches les plus aisées ne se font pas obligatoirement dans les index les plus hiérarchisés. D'autre part, suivant le produit documentaire que l'on voudrait obtenir, les manipulations pourraient se trouver démultipliées d'autant lors de la saisie.

Cette solution est grosso modo celle adoptée par Madeleine Desbans au "Républicain lorrain", dont toute la documentation est traitée par une machine de traitement de textes, qui ne travaille qu'avec des disquettes: chaque mois les informations contenues sur une disquette sont dispatchées sur plusieurs en fonction de leurs rubriques, et la disquette dupliquée pour des raisons de sécurité.

Au total, si une solution est sans doute possible au niveau d'une retenue de références, il est difficile d'envisager sérieusement que les disquettes concurrencent les techniques actuelles d'archivage (microfilm, papier). Signalons que des photocomposeuses (Siemens entre autres) prévoient une sortie automatique des textes sur microfilm ou microfiches.

Selon JC Gayet, ~~à~~ il serait possible d'obtenir quatre type de travaux:

- un index des articles parus, classés thématiquement.
- la mise à jour des biographies, en retenant systématiquement les parties de texte concernant tel ou tel personnage.
- les résultats électoraux.
- l'enregistrement dans une partie de la mémoire réservée à la documentation des références d'autres documents (ce qui impliquerait alors une nouvelle saisie). (congrès de l'IFRA 1979).

Ces possibilités ne sont peut être pas les seules, et une expérimentation en laisserait sans doute découvrir d'autres. Mais s'il est possible d'obtenir un produit documentaire, de quelle qualité pourrait-il être? Quelles possibilités offrent réellement les logiciels?

### 3° Les logiciels

Il existe une douzaine de fabricants de matériels de photocomposition qui, généralement, développent leur propre logiciel (sauf Compugraphic). D'autre part un certain nombre de sociétés de service et de fabricants de matériel informatique se sont penchés sur le problème. Citons quelques logiciels, sans prétendre aucunement à l'exhaustivité: celui de l'imprimerie nationale (Siemens à l'origine), COSY 1000 de CII HB, DOSY de Siemens, CLAD V de Linotype, MOPAS de Bobst Graphic, PRINTTEXT d'IBM, ou ceux développés par la CERCII (qui à l'heure actuelle met au point celui du "Monde").

Ces programmes doivent permettre de saisir les textes, de les rappeler, de les corriger, de les justifier, de les manipuler (voir les fonctions traitement de textes); et en plus, dans le cas des annonces ou des tableaux de bourse ou de résultats sportifs, de mise en page particulière et de tri selon un certain nombre de critères.

Le logiciel de l'imprimerie nationale, spécialement conçu pour la production d'index, permet d'établir trois niveaux de hiérarchie entre les termes et de noter

jusqu'à 42 mots-clés. Mais pour intéressant qu'il soit nous ne nous y attarderons pas: nous n'étudierons que les possibilités offertes par les logiciels de composition uniquement.

Enfin nous parlerons beaucoup de disquettes, car beaucoup de matériels fonctionnent avec ce type de support. Mais il est bien évident que les gros systèmes possèdent les mêmes fonctions en général, et offrent plutôt plus de possibilités, notamment au plan du stockage. Les fabricants proposent généralement en option une sortie sur disque ou bande. Mais toutes les entreprises n'en possèdent pas. L'appareillage supplémentaire représente dans le cas des bandes environ 150 000F et plutôt moins pour les disques.

#### 4° Les enregistrements.

Un enregistrement est composé d'une identification, d'un texte, d'un code de fin de texte, et d'indications de gestion. Ils sont enregistrés à la suite l'un de l'autre, tandis qu'une bibliothèque de données comportant leur numéro d'identification et leur adresse se constitue automatiquement. Lorsque le travail se fait sur disquette, celle-ci est souvent divisée en 120 travaux (parfois 60 ou 80), qui eux-même peuvent être divisés à nouveau. L'on peut enregistrer des articles à la suite l'un de l'autre, ils seront traités ensemble jusqu'à la rencontre du code "fin de travail".

##### a) La zone de gestion

Elle fournit les renseignements suivants: la nature du texte (rédactionnel, annonces), l'origine (N° de claviste), des informations statistiques (nombre de mots), la date de parution, la date de péremption, des informations pour l'archivage éventuel du texte.

Dans certains cas, à l'aide d'instructions données au pupitre ou faisant partie des instructions accompagnant l'article, les articles pourront dès leur entrée être étiquetés pour une sortie automatique après enregistrement sur un ou plusieurs périphériques: bande magnétique, imprimante, etc...

b) L'identification

Chaque enregistrement, défini par un code de fin de travail, est annoncé par un numéro d'identification.

Forme du numéro: le numéro d'identification a une forme différente suivant les logiciels et se compose d'un nombre variable de signes (généralement une partie obligatoire et une partie facultative.)

Prenons un exemple:

> 1204 1108 02 <  
ou 20 11 265 6

sont des numéros courts, et chacune des parties peut être significative par exemple d'un numéro d'article, numéro d'édition, de rubrique et de sous rubrique, de page, de date, de fréquence de parution, titre, nombre d'insertions pour une annonce, type d'article (rédactionnel/annonces ou courrier, libres opinions, etc...)

Il serait donc possible d'utiliser une partie de ces renseignements tant pour le classement que pour la recherche. Soit que ces numéros soient eux-même indicateurs de rubriques dans un système d'index hiérarchisé, soit qu'ils soient simplement numéro d'ordre d'article, auquel renverrait un fichier inverse. Mais il est bien évident que pour utiliser ce système pour la recherche documentaire il faut avoir des rubriques codées numériquement, donc de préférence peu de niveaux si l'on veut mener des recherches plus aisées.

Dans cette optique il serait souhaitable qu'il y ait communication entre la photocomposition et la documentation au moment de l'implantation des systèmes, et du choix des significations accordées à telle ou telle partie du numéro. Par exemple il serait plus simple pour la recherche d'avoir un numéro d'édition qui corresponde au numéro minéralogique du département plutôt qu'un numéro aléatoire. De même un accord serait intéressant au niveau des intitulés des rubriques, qui correspondent le plus souvent au découpage des secteurs entre rédacteurs, et qui génèrent les rubriques du journal dans sa présentation.

#### Utilisation

L'on peut envisager deux sortes d'utilisations:

#### L'utilisation pour un index hiérarchisé

Dans le cas des matériels à disquette donc posant des problèmes de volume, la "rubrique" serait au niveau de la disquette (exemple: disquette littérature)

la sous-rubrique au niveau du travail, précédé de son numéro d'enregistrement (exemple sous-rubrique prix littéraires)

à l'intérieur la recherche se ferait par chaîne de caractères, sur des termes définis.

L'utilisation des rubriques <sup>de la photocomposition</sup> n'est pas obligatoire. C'est le choix qui a été fait à "L'Union" où de plus, étant donné les habitudes de travail, un même article pouvait être saisi par plusieurs clavistes, donc éclaté en plusieurs endroits. Dans ce cas il était plus rapide de saisir le plan de classement de la documentation et d'effectuer une nouvelle saisie rien que des titres et des dates, en n'utilisant que le "canevas" proposé par les programmes.

### L'utilisation pour un fichier inverse

Il serait possible de constituer un fichier inverse de la manière suivante:

Serait saisi non le plan de classement, mais la liste des termes du thésaurus ou du vocabulaire employé, et ceci totalement alphabétiquement ou selon certains niveaux de hiérarchie.

Les articles concernés ne seraient pas immédiatement à la suite, mais ne figureraient que les numéros d'identification.

Ce premier fichier renverrait à un autre fichier, où chaque article ou partie d'article, identifié par son numéro, serait présent.

Cette seconde solution permettrait une indexation plus fine, et prendrait moins de place, puisqu'on ne serait pas dans l'obligation de dupliquer les articles dans les différentes rubriques.

### 5° Les fonctions

Il existe plusieurs types de fonctions:

- les fonctions de suivi de production
- les fonctions de traitement de texte
- les fonctions spécifiques, des annonces

en particulier.

#### a) Les fonctions de suivi de production

- les statistiques: par la lecture du disque souple un sommaire est établi pour connaître l'état des travaux contenus sur les disques. Il est ainsi possible d'obtenir des renseignements pour le suivi de la fabrication, par exemple, l'encombrement par page

tion (textes photocomposés, état d'avancement), pour la rédaction (encombrement par page ou par rubrique). Il serait intéressant de pouvoir conserver les renseignements concernant la longueur et l'encombrement du texte photocomposé.

L'on obtiendra encore la production par claviste, la liste des effacés, ou celle des articles à disparaître lors de la prochaine purge.

- la sauvegarde: la plupart du temps les informations sont enregistrées en double sur des supports différents. Les articles peuvent être automatiquement effacés à la date de parution limite indiquée. Ils peuvent être sauvegardés si l'on met une date limite très éloignée, ou en fonction de critères du type: identification, activité, date de parution. Il est possible de les garder en archivage ou de garder un texte jusqu'à une purge manuelle.

Notons que dans certains systèmes un numéro d'identification ne peut qu'être unique. Un message d'erreur sera automatiquement envoyé si l'on se trompe et donne un numéro en double ou de forme erronée. Cet aspect est à double tranchant car, s'il est un garde-fou contre les fautes de frappe, il peut constituer une limitation: il faut faire intervenir dans le numéro un élément constamment changeant (comme la date) pour parvenir à archiver, par exemple, deux articles sur l'école maternelle publique parus tous les deux en page 5.

#### b) Les fonctions de traitement de texte.

Ce sont les fonctions que ne sont pas originales par rapport aux machines de traitement de texte. Suivant les modèles de matériel nous aurons bien entendu des possibilités différentes. Nous examinons ici l'ensemble de ces fonctions sans référence à un constructeur précis ou

à une entreprise précise. Chaque cas particulier comporte bien entendu ses possibilités et ses limites.

### La saisie

Un premier choix est celui de la saisie a priori du plan de classement ou de l'utilisation du numéro d'identification. Un second choix au niveau d'une nouvelle saisie des textes ou de la récupération de ce qui existe. Nous avons vu plus haut les raisons qui pouvaient motiver ce type de choix.

Suivant ces choix, l'opération de saisie mettra donc en oeuvre soit les fonctions <sup>de</sup> saisie, soit celles de sélection.

### Sélection, déplacement, remplacement, mélange de textes.

Dans le cas où l'on travaille sur deux disquettes (ou deux supports) il est possible de déterminer avec le curseur les parties de texte (titre, chapeau, signature) à faire passer d'une disquette à l'autre, et le cas échéant les mots-clés, ou les légendes de photos. La sélection peut se faire au niveau des mots, caractères, lignes, phrases, paragraphes, blocs.

Certains écrans se divisant en deux, il est possible de vérifier, en appelant les bibliothèques, que le travail s'accomplit correctement.

### Suppression

Avec les fonctions d'effacement on retire les parties que l'on ne veut pas conserver.

### Insertion

L'on rajoute des mots-clés, un résumé, la date, etc...

Au niveau de l'introduction des mots clés il faut étudier le type de matériel dont on dispose, le type d'adressage, et le type de recherches possibles. Suivant les cas l'on aura intérêt soit à mettre un seul mot (clé en début d'enregistrement, soit à les mettre en série en fin de texte.

### Duplication

Il est possible de dupliquer, soit sous la même identification, soit sous une identification différente. Par exemple un article sur l'attribution du prix Goncourt à Antonine Maillet pourra être dupliqué automatiquement au Canada, aux personnalités, à la littérature. Ou l'on dupliquera le n° d'article en face de chaque terme où l'on désire le voir figurer.

### Recherche

Il existe de nombreux processus de recherche, qui sont fonction des matériels. Il est de plus en plus rare de devoir faire une recherche uniquement par chaîne de caractères. Les matériels ont de plus en plus de capacités d'adressage.

Suivant les cas l'on aura pour seule possibilité la recherche au niveau du travail ou job (déterminé, nous l'avons vu, par le n° d'identification), et ensuite une recherche par chaîne de caractères; ou en plus l'appel des premiers mots du texte; ou la recherche par chaîne de caractères sur l'ensemble du texte; ou la possibilité d'enregistrer des recherches à mener simultanément, accompagnées des commandes à mettre en oeuvre.

### Archivage

Il est possible de demander l'archivage, soit en fixant une date limite, soit sans la fixer. Dans ce cas les textes sont conservés jusqu'à une nouvelle décision.

### Changement d'identification

Il est possible de changer le N° d'identification du document, ce qui peut être précieux notamment lors de l'évolution des rubriques.

### Impression, justification, sortie photocomposeuse.

Ce sont des fonctions qui peuvent servir pour éditer et diffuser l'index, soit à l'intérieur, soit à l'extérieur. Ou pour communiquer une recherche sur un thème précis.

Dans ce cas l'index se présentera: sous la forme de rubriques de niveaux différents, les textes étant classés à l'intérieur par ordre chronologique. Dans certains cas ~~elles~~ ils peuvent également l'être alphabétiquement si l'on peut faire appel à un programme de tri d'annonces.

- d'une liste alphabétique de termes renvoyant aux numéros d'articles correspondants, ces numéros étant de préférence significatifs par eux même, et d'une liste des articles classés par numéro.

### c) Les programmes de tri

Pour obtenir un index trié il n'est pas toujours possible de faire intervenir a posteriori un programme de tri. Dans ce cas il faut l'avoir employé dès le départ.

Les programmes d'annonces ont dès l'origine la possibilité de plusieurs niveaux de rubriques (de l'ordre de quatre). Ces rubriques peuvent être aussi

nombreuses qu'on le désire. Ensuite les annonces peuvent être classées: par exemple dans les annonces immobilières, les ventes de villas dans le département de l'Ain seront classées par ordre alphabétique de localités.

Toutes les annonces sont saisies en vrac. Elles font ensuite l'objet d'un tri en mémoire ou sur disque, puis sont stockées sur disque.

Les critères de tri sont généralement:

- les critères de priorité ou d'encombrement, c'est à dire que toutes les annonces de grand format viendront en tête.

- le critère alphabétique
- le style
- la rubrique

De plus les articles appartenant au même groupe ou à la même rubrique peuvent être reproduits automatiquement selon le mode de tri désiré. Par exemple il est possible de sélectionner les annonces d'une rubrique ou d'un groupe de rubriques pour une édition ou une date de parution déterminée.

Enfin il est possible de croiser deux critères et de ressortir par exemple les annonces de telle taille et de telle rubrique (ce qui distingue les gros titres des brèves) ou parfois plusieurs critères: catégorie, surface, ordre alphabétique.

L'on voit donc bien les possibilités offertes par ces programmes, notamment pour la création d'un fichier inverse, ou de rubriques que l'on préférerait voir figurer "en clair" plutôt que codées.

d) Les chaines et les formats

Les chaines et les formats sont des termes dont la signification varie suivant les constructeurs. Nous essaierons de cerner le fait tel qu'il est possible de le synthétiser:

La chaine ou le format est constitué d'un identificateur suivi de : et d'une chaine de caractères.

Cet identificateur, généralement de quelques signes est le plus souvent alphanumérique.

A la suite de cet identificateur, la chaine de caractères suivant les : représente soit une suite d'instructions typographiques (touches du clavier) comme: corps 12, italique, maigre,... soit des données de présentation : colonne un tant de lignes, retour à la colonne deux..., soit une chaine de caractères à répéter: le titre d'un livre qui figurera en bas de page toutes les 20 pages dans l'imprimerie de labeur, ou "Mr le président directeur général de la société Sacilor à metz", qui sera à répéter plusieurs fois dans le même texte, ou encore un terme seul.

Les formats (ou chaines) peuvent être définis par le claviste qui les remplit, les utilise et les vide, ou déterminés à l'avance et protégés contre tout effacement.

Ils serviront: soit à reproduire une série d'instructions <sup>typographiques</sup> par le seul appel de leur identificateur, par exemple pour les instructions toujours semblables pour tous les titres de première page.

soit à répéter automatiquement une chaine de caractères longue.

soit à rechercher un terme dans un texte ou plusieurs textes, ou un terme pour en insérer un autre.

Le nombre de ces formats ou leur dimension varie suivant les matériels, <sup>ils peuvent</sup> ~~elle~~ peut être limités ou quasi infinis.

Il est possible de constituer une bibliothèque de formats, et la protéger. Les formats peuvent être chaînés entre eux.

L'on peut concevoir différents types d'utilisation de ces formats: pour l'établissement de la liste inverse entre autres, ou d'un fichier de renvois, permettant l'établissement de relations entre les termes, et qu'il serait possible de consulter à volonté lors des recherches. A ce moment l'aspect de leur utilisation neus intéresseraient moins que l'aspect consultation.



III

LES PROBLEMES EN SUSPEND

Il est bien évident que nous n'avons pas réglé tous les problèmes, et ceci essentiellement faute d'expérimentation.

Les solutions trouvées pour maîtriser le volume d'information dans le cas des disquettes risquent d'impliquer un certain nombre de manipulations. Il n'est pas prouvé qu'au départ au moins la saisie soit plus rapide que les opérations actuelles d'indexation et de fichage; par contre le temps gagné au moment de la recherche, selon JC Gayet, est évident.

Quant à l'aspect qualitatif, il faut noter que nous n'avons que la possibilité de recherches unitermes, du moins à partir de ce qui nous a été donné de voir. Cet inconvénient pourrait être corrigé par la possibilité d'établir des chainages entre les termes.

Parmi les deux solutions trouvées celle de l'index peut être <sup>in</sup>satisfaisante pour les journaux où la documentation est très performante. Celle du fichier inverse a pour inconvénient sa rigidité de vocabulaire et des difficultés de mise à jour.

Il est possible aussi que les matériels évoluent de plus en plus vers la division entre la partie traitement de texte et la partie proprement graphique ou typographique. Le traitement de texte pouvant se situer sur des machines plus ou moins sophistiquées (machines de traitement de texte, ordinateur de plus ou moins grande taille), qui seraient reliés on line à une photocomposeuse même très éloignée et qui n'assurerait que le rôle de périphérique de sortie. Il est vrai que pour les machines de traitement de texte au moins il faut parler de ce type de solution au futur ou au conditionnel, étant donné qu'à l'heure actuelle aucun passage direct n'est possible entre une machine de traitement de texte et une photocomposeuse. Il existe bien des liaisons établies, particulièrement chez Adressograph Multigraph, mais à l'aide d'interfaces.

Une conséquence directe en tous cas en est que l'implantation cessera certainement de figurer au nombre des problèmes.

Mais dans ce cas les programmes intéressants pour notre compte se situeraient au niveau du traitement de texte et non à celui de la photocomposeuse.

Cette évolution risquerait d'en appeler d'autres. Notamment l'apparition d'une gamme bien plus vaste d'appareils et surtout de petits, orientés vers des applications différentes, et ceci peut-être dans des délais très brefs. Mais si cette étude se trouvait de ce fait rapidement caduque, nous n'aurions finalement que des raisons de nous réjouir.

Par contre il faut reconnaître que cette solution ne demande aucun achat de matériel ni de logiciel, et qu'une (ou des) expérimentations révéleraient peut-être d'autres possibilités encore insoupçonnées. Car les indices positifs sont suffisants pour que l'on puisse penser qu'avec un peu d'astuce et d'esprit de subversion il doit être possible d'obtenir un système original et satisfaisant.

Il n'est que de percevoir les réactions quasi viscérales de certains informaticiens ou fabricants de matériel pour se rendre compte que cette "subversion" précisément n'est pas un moindre problème. Certains supportent en effet assez mal l'idée que ces objets qu'ils ont mis au point avec un objectif extrêmement précis: la composition de textes, puissent être détournés de leur objectif d'origine pour des buts qui leur échappent totalement. D'autre part beaucoup de centres de calculs, enfants gâtés des entreprises ne vivent pas, comme les centres de documentation qui ont toujours été des parents pauvres, dans l'idée de faire tourner un système avec le minimum de moyens. Et il leur semble futile de chercher à proposer des systèmes **peu coûteux**. Peut-être est-il vrai aussi que, **face au chef d'entreprise, un centre** de documentation aura du mal à faire changer une machine à écrire alors qu'un informaticien aura plus de chances d'imposer une base de données qui ne comportera parfois aucune garantie de qualité. C'est là un problème de pouvoir au sein des entreprises qui dépasse notre propos actuel.

Restent enfin à régler deux problèmes qui se posent non seulement dans le cas de cette application précise, mais pour toutes les bases de données, et celles de la presse avec une acuité particulière en ce moment.

## 1° Le vocabulaire

Quel vocabulaire allons nous employer?

Un vocabulaire fixé et déterminé à l'avance, mais qui aurait l'inconvénient de sa fixité dans un domaine où les expressions bougent à une très grande vitesse.

Un vocabulaire libre, où chacun rentrerait sa documentation avec ses propres termes? Pour avoir adopté ce principe, "La Nouvelle République" a vu une inflation terrible de son vocabulaire et estimait un moment que sa perte d'information était de 50%.

Autre aspect des choses: chacun doit-il mettre au point son propre vocabulaire ou les journaux parviendront-ils à instaurer un vocabulaire commun?

Comment ~~sera~~ sera déterminé ce vocabulaire: peut-on, à l'heure actuelle tabler sur une méthode valable d'indexation automatique? Ce type d'indexation ayant comme inconvénient de ne décrire un texte qu'à partir de ses propres termes, ce qui est considéré par les uns ou les autres comme un handicap plus ou moins important. Ou par une indexation manuelle à laquelle on reproche souvent son manque d'objectivité.

Actuellement aucune étude à ma connaissance ne permet de justifier une option plutôt qu'une autre, alors qu'il serait bon de pouvoir mesurer les inconvénients de l'inflation des termes par rapport à ceux de la subjectivité.

Même au-delà, il serait bon de s'interroger sur le concept même d'objectivité, dont on sait à quel point il peut être débattu. Nous sommes de plus renvoyés à cette occasion à l'analyse ~~des relations~~ -que nous ne pouvons faire ici- des relations entre documentalistes et journalistes, car ce reproche de manque d'objectivité est plus souvent

la question vague, si la réponse donnée a pu satisfaire ou a été suivie d'une autre, et si possible l'analyse de dialogues entre documentalistes et journaliste, permettant de déterminer les glissements de sens entre la première question posée et la dernière.

Cette recherche devrait être doublée d'analyses de demandes de lecteurs, car si ces derniers ont toujours été très nombreux à s'adresser aux services de documentation, ils étaient considérés jusqu'à maintenant comme un public secondaire, les documentalistes étant là essentiellement pour les journalistes. Cette visée risque beaucoup de s'inverser.<sup>(\*)</sup> Et ces demandes extérieures extrêmement nombreuses qui coûtaient cher au journal parce que pour donner les réponses (généralement gratuites) il fallait parfois un ou même des postes de documentalistes supplémentaires, peuvent se révéler non plus seulement un "service après vente" coûteux, mais un service permanent, et qui ne sera plus gratuit parce que les moyens mis en oeuvre pour l'offrir ne le permettront plus.

) Un questionnaire passé il y a un an auprès de 28 journaux du groupe "presse" de l'ADBS donnait les résultats suivants pour les demandes sur un mois:

<u>-demandes intérieures</u> (visites, téléphones, sorties dossiers)	
27 à 250:	5
250 à 500:	7
500 à 1000:	5
1000 à 1500:	4
1500 à 2500:	3
	ne savent pas: 4
<u>- demandes extérieures</u> (visites, téléphones, courrier)	
20 à 250:	10
250 à 500:	6
500 à 1000:	3
1000 à 1500:	1
1500 à 2500:	3
	ne savent pas ou ne reçoivent pas: 5

CONCLUSIONS

La presse a-t-elle encore un avenir?

S'il faut se préoccuper sérieusement des demandes du public, c'est que la presse est en train de prendre un grand tournant. La prise de conscience, pour beaucoup, est récente. Elle date généralement du rapport Nora-Minc, pour d'autres du livre de Lepigeon et Wolton (1979), ou de la rencontre du 12 Novembre dernier organisé par l'Institut international de communication et l'association Telequal sur le thème: "le match du siècle: télétexte contre papier".

En tous cas, la presse s'interroge depuis peu seulement. Il a été symptomatique de voir le nombre de vocations tardives suscitées par la proposition du gouvernement de financer des bases de données.

Quel est le problème? Il s'agit de savoir tout bonnement si la presse aura encore des lecteurs, ou un financement suffisant pour survivre.

Alors même que l'on ne connaît pas encore les prix d'accès qui seront ultérieurement pratiqués, l'expérience de Vélizy fait rêver beaucoup de directeurs de journaux, surtout parmi les régionaux ou la presse spécialisée. Si bientôt il suffit d'un appel à l'écran pour connai-

naitre l'enneigement des stations de sports d'hiver, les offres d'emploi, les ventes de maisons, les programmes de cinéma, les pharmaciens de garde, les avis de décès et les cours de la bourse, le tout fourni entremêlé de publicité, que restera-t-il aux journaux? L'on sait que la publicité représente facilement pour eux 70% des recettes, et que les régionaux sont beaucoup achetés pour leurs pages locales et pratiques

Or, comme le remarque Louis Guery dans le bulletin N° 65 du centre de formation des journalistes, "s'il est vrai que le journal peut lui-même être la banque d'informations de Télétel, on se rend compte qu'il n'y a rien là d'automatique ni d'obligatoire, et qu'il n'est pas seul à pouvoir remplir ce rôle". Un directeur de journal n'affirmait-il pas que le vidéotexte était un pistolet que l'on posait devant lui, et qu'il n'avait plus qu'à appuyer contre sa tempe? (Presse Actualité, Avril 1980)

Et ceci dans un délai extrêmement bref: le rapport du Syndicat de la Presse hebdomadaire et périodique de Décembre 1979 constate: "L'éclatement du monopole de la presse écrite se fera dans deux ou trois ans, les réseaux et les banques de données seront effectives d'ici 5 ans, l'utilisation de l'informatique sera généralisée dans 10 à 15 ans " Evolution inéluctable par ailleurs:" les possibilités et les moyens de transmission les plus modernes, les capacités de mettre en mémoire et de stocker les informations ne seraient d'aucune utilité s'ils ne débouchaient sur des nouveaux moyens de diffusion" (de la presse écrite aux nouveaux médias)

Les journaux auraient sans doute

intérêt à s'entendre, souligne le rapport du SPHP Voeu pieux, quand on sait ce qui se passe à la Mission à l'Informatique pour les bases de données.

Et puis s'entendre pour faire quoi? pour avoir une part dans les nouveaux modes de transmission, pour rester tout de même parmi les producteurs d'information, pour pouvoir conserver une place dans la vie locale, pour ~~xxxxxx~~ que ne disparaisse pas tout ce qui ne serait pas monopole d'Etat.

C'est là où tout ce qui est documentation peut prendre une place importante, ~~xx~~ que les documentalistes ont une place à prendre ou à défendre, et que les prochaines années peuvent être déterminantes pour la profession.

Tout d'abord parce que ce qui était considéré parfois comme fonds mort par les journalistes peut très bien se révéler vivant pour le public, s'il ne l'était déjà. Pour beaucoup de documentalistes, l'aspect de service public des journaux n'est pas une nouveauté, mais il prendra très certainement une dimension décuplée. Il est nécessaire que, à la suite de "50 Millions de Consommateurs", des journaux fassent la preuve qu'ils peuvent prendre une part dans les informations diffusées par Télétel ou par vidéotexte, et dans beaucoup de cas il sera difficile de passer par-dessus l'expérience que les documentalistes ont emmagasiné dans le domaine du contact avec le public.

L'on peut distinguer grosso modo trois champs d'action qui pourraient être développés.

D'une part le développement de l'accès aux informations pratiques, comme celles citées plus haut, sur lesquelles nous ne reviendrons pas.

D'autre part l'aspect plaque tournante de l'information. Car le travail des documentalistes n'est pas uniquement un rôle de conservation de documents,, mais se situe aussi en aval de l'information Et ceci par différents moyens: à l'heure actuelle coups de téléphone pour un journaliste pressé, suggestions d'articles en fonction de ses lectures, établissement de synthèses, recueil d'adresses, intégration à un réseau de centres de documentation, ... et cet aspect peut être d'autant plus important à une époque où naissent beaucoup de groupes, groupements, groupuscules, comités de soutien, de défense, centre d'informations, de documentation, associations, etc... dont certains centres gardent déjà systématiquement les adresses. Une étude effectuée sur la ville de Grenoble avait démontré une prolifération extraordinaire en quelques années de ces mini centres de renseignements.

Enfin les réponses aux scolaires (étudiants et professeurs compris), qui représentent 60% du public extérieur du "monde", et les banques, assurances, etc... qui contribuent pour une part plus minime à sa composition et demandent soit l'accès à des documents particuliers, soit une recherche de références sur un sujet déterminé.

Mais si un journal diffuse des listes d'adresses sur un sujet, ou des synthèses documentaires, etc... qui fournira cette matière première? Dans certaines entreprises elle est actuellement le fait des documentalistes. Et l'on comprend la crainte exprimée par D. Walton de voir le travail

de journaliste envahi par celui des documentalistes. En réalité les situations et compétences locales, qui provoquent des disparités à l'heure actuelle, mèneront sans doute à des états de faits très divers.

Par rapport à la photocomposition, l'on voit bien l'intérêt que l'on peut avoir à garder les textes composés pour un accès a posteriori, ce que peut apporter la capacité de stockage du vidéodisque (qui, malheureusement, ne peut encore de manière satisfaisante conserver et restituer des images), et la nécessité parallèle de mettre sur pied un mode d'accès rapide et simple ~~xxxxxxxxxxxxxxxx~~ à ces textes.

Plus précisément sur le sujet de ce mémoire, pourrait on tout simplement de cette manière former le personnel documentaire? Est-ce qu'il vaudrait mieux attendre qu'un accord naisse entre les journaux pour la constitution de bases de données, ou peut-on considérer que l'on pourrait obtenir rapidement et sans trop de frais un produit intermédiaire, en attendant que soit construite une solution commune mais plus longue à mettre en oeuvre et plus coûteuse?

Au total rien n'est joué. Tant du côté des rôles à tenir par les uns et les autres que de l'avenir de la presse. Mais ces problèmes sont, dans un sens, ~~xxxxxx~~ secondaires, et relatifs par rapport à cette autre question: que l'information passe par les journalistes, les documentalistes ou qui que ce soit; par le journal, la télévision ou d'autres canaux, là n'est pas le problème. Mais pourra-t-elle rester multiple, et de qui sera-t-elle le fait? Ce sera certainement une des grandes batailles (économique et tout autant qu'idéologique) des quelques années à venir.

O. ROBERT-RIONDET

Lyon, le 5 Mai 1980

## BIBLIOGRAPHIE

### Revues

- "La petite peur de la grande presse". Le Point du 3 Décembre 1979
- "Le traitement de texte et la photocomposition: un mariage de raison" (texte communiqué sans références).
- "La téléinformatique". Métiers graphiques N° 403 du 7 Novembre 1979 .
- Bulletins du CIMAB .
- Echos de la Presse et de la Publicité N° 1159. Rapport du SPHP du 24 Décembre 1979 .

### Actes de congrés

- Congrès de l'IFRA sur la documentation de presse. 1978.
- Congrès de l'IFRA sur la photocomposition. 1979.

### Livres

- Guide de la photocomposition 1977. Collection Compte-fils.
- J. ROBERT: L'Univers des photocomposeuses. Collection Caractères. Compagnie française d'Édition.
- "La chose imprimée."
- Six pays face à l'informatisation. Documentation française.
- L'information demain. par LEPIGEON et WOLTON. Documentation française.

### Rapports de stage

- L'indexation automatique à Data presse. DINDOYAL. Mémoire de DESS d'Informatique documentaire Lyon I. 1979.
- Rapports de visite ou de stage à la photocomposition de:
  - Presse Océan
  - La Croix
  - Les Echos
  - Le Matin
  - La Voix du Nord
  - La Charente libre
  - Herald Tribune

Catalogues

- Présentation du système SFIP du "Provençal".
- Graphic System:
  - Ecrans GS 454 et 854 .
  - VP et AFS 5 .
  - GS 1110 .
  - GS terminaux intelligents série GS 100 .
- Siemens Hell:
  - Hell écrans de visualisation DS 2032 et 2038 .
  - Appareils de visualisation et mise en page Digiskop 2048 Hell .
  - Liste de référence de Hell. Systèmes et équipements de photocomposition Digiset .
  - Digiset 20T1 .
  - Klischograph 1/79 .
  - Hell. Reproduction électronique .
- Monotype:
  - Système 3000 "Monotype" avec lasercomp .
- Catalogue Bobst Graphic
- Harris:
  - Harris 2220 et 2530 .
- IBM:
  - Entretiens 1979. 29-30 31 Mai 1979 .
  - Centre de marketing graphique .
  - IBM et le traitement de texte .
  - Les problèmes de publication dans l'entreprise .
  - IBM terminaux 3270 .
  - Imprimante IBM 3287 .
  - Claviers écrans 3278 UC 3274 .
  - Logiciel Printext .

- CII:

Manuel d'utilisation du COSY 1000.

- Linotype:

Manuels d'utilisation du MVP et du CLAD V.

- Catalogues Compugraphic.





\* 9 5 3 9 2 7 6 \*